



N° 39  
17 mai 1999  
Bimensuel






*Le Conseil d'Etat a reconnu le besoin urgent de renforts au CHUV, notamment dans le domaine des soins directs aux patients.*



JEAN-PHILIPPE DAULTE

## 73 postes nouveaux au CHUV

### Dans ce numéro

- 
MODERNISATION  
 Restructuration au DIRE 2
- 
ACTUEL  
 Trois têtes au Service du personnel 3
- 
EMPLOI  
 28 postes vacants 4-6
- 
CONSEIL D'ETAT  
 Les décisions de la quinzaine 7
- 
GRAND CONSEIL  
 Le nouveau Bureau 7

Le CHUV est autorisé à engager le personnel qui lui fait défaut pour faire face à la surcharge de travail résultant de l'augmentation du nombre de patients et de la lourdeur des cas traités. Le Conseil d'Etat a reconnu ce besoin urgent, correspondant à 73 postes équivalent temps plein (ETP).

Il s'agit d'abord de renforcer le personnel infirmier (40 postes ETP). Il s'agit ensuite de l'ouverture de 13 lits, 3 aux soins intensifs (12 postes ETP) et 10 en médecine (11 postes ETP). L'ouverture des lits de soins intensifs évitera le transfert trop rapide de patients vers d'autres services du CHUV qui ne bénéficient pas du matériel et du personnel adéquat. Enfin l'augmentation du taux d'occupation des 10 salles d'opérations (5% sur les deux dernières années)

justifie pour des raisons de sécurité l'engagement de 10 postes ETP.

Ces dispositions sont prises pour tenir compte de l'augmentation du nombre de patients et de la lourdeur des cas traités au CHUV, en raison notamment du vieillissement de la population et des nouvelles prestations résultant des progrès de la technologie.

Le financement de ces 73 postes, estimé à 3,8 millions de francs pour les 7 derniers mois de 1999, peut être assuré par une provision créée sur les résultats positifs des Hospices cantonaux en 1998. Le Service de la santé publique et la direction des Hospices devront étudier avant le 31 août 1999 la pertinence d'une pérennisation de ces mesures en l'an 2000. (Com.)

### 116 postes d'enseignants de plus pour la rentrée

Le Conseil d'Etat a évalué à 115,9 le nombre de postes d'enseignement équivalent temps plein (ETP) à créer pour la rentrée des classes en août 1999.

Les nouveaux postes doivent permettre d'atténuer les dépassements d'effectifs dans les classes par rapport aux règle-

ments. Ils répondent aussi à l'augmentation démographique des élèves du niveau secondaire. La proposition du Conseil d'Etat doit encore être examinée par la Commission des finances du Grand Conseil. Elle se traduit en effet par des crédits supplémentaires d'un montant de 2,86 millions de francs au budget 1999. (Com.)

Duplo, une opération en cascade

# Le DIRE se réorganise

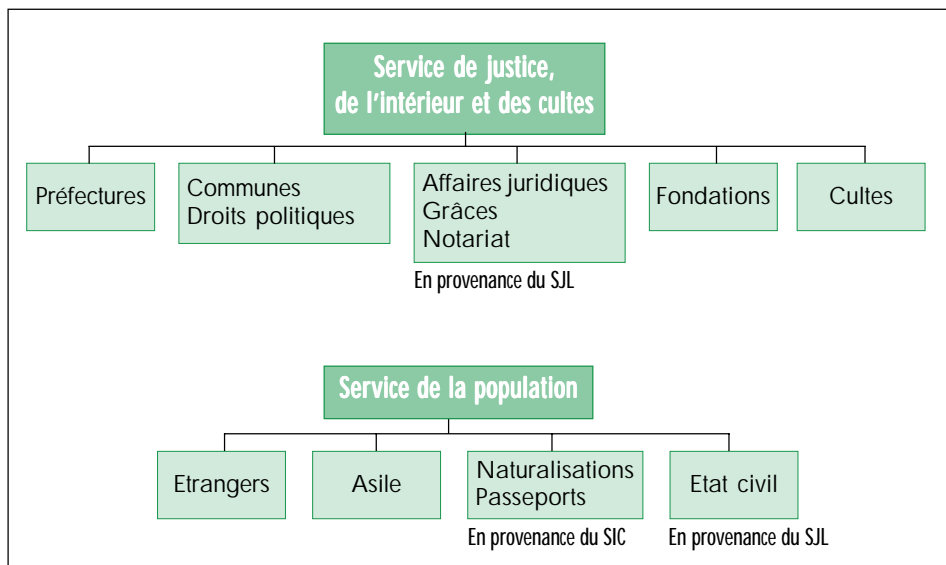
Au printemps 1998, le Conseil d'Etat a réorganisé en profondeur ses sept départements afin de répondre plus efficacement à la demande des usagers, d'améliorer la lisibilité de l'action étatique, de créer les modalités du changement, de simplifier les processus administratifs, d'éliminer les redondances et d'établir des synergies. Cette démarche n'était pas ponctuelle et elle se poursuit au sein de l'administration. Elle conduit aujourd'hui à une réorganisation du DIRE dont le Conseil d'Etat vient d'accepter le principe et qui se manifestera par la création de deux nouveaux services: le Service de la population (SPOP) et le Service de justice, de l'intérieur et des cultes (SJIC).

Sans être le premier – le DSE l'a fait avant lui – le Département des institutions et des relations extérieures a examiné, dès mai 1998, l'opportunité de réorganiser des services en regroupant des activités proches. Cette démarche concerne trois d'entre eux, Population et migrations (SPM), Intérieur et cultes (SIC) et Justice et législation (SJL). Elle a fait l'objet d'informations distinctes auprès des chefs de service et d'une séance générale d'information aux 140 collaborateurs concernés le 11 juin 1998.

L'étude, menée sous la conduite d'un chef de projet de la DEM et avec un appui extérieur, s'est poursuivie par des interviews dans les services. Elle a débouché sur l'identification de pôles d'activité basés sur le destinataire des prestations de l'Etat – soit les institutions pour le SJIC et l'individu pour le SPOP – et sur la nature des métiers. Ceci a donné lieu à 5 scénarios présentés dans un rapport qui a été mis en consultation auprès du personnel en juillet 1998. De nombreuses remarques ont été prises en compte dans le rapport final qui est aujourd'hui à la disposition des collaborateurs concernés auprès des chefs des services. C'est sur la base des interviews dans les services, du premier rapport établi et des résultats de la consultation qui s'en est suivie, qu'a été décidée la nouvelle organisation.

## Deux services pour relever les défis de demain

En raison de l'actualité, notamment de la Table ronde, le projet – appelé Mini-Duplo – n'a pas avancé aussi vite que prévu et ce n'est que le 28 avril 1999 que le Conseil d'Etat a pu adopter la proposition de réor-



ganisation du DIRE. Ainsi, deux nouveaux services verront le jour:

- le Service de la population, qui se verra attribuer les tâches et missions actuelles du Service de la population et des migrations (asile, statut des étrangers, contrôle des habitants), plus les naturalisations, l'état civil et les passeports;
- le Service de justice, de l'intérieur et des cultes, où se retrouveront les tâches et missions du Service de l'intérieur et des cultes (relations avec les communes, préfectures, droits politiques, surveillance des fondations, cultes) et celles du Service de justice et législation (affaires juridiques, relations avec l'ordre judiciaire, affaires notariales, grâces, assistance judiciaire) non attribuées au nouveau Service de la population.

Les collaborateurs des trois services ont été à nouveau réunis le 30 avril dernier pour une séance d'information préalable sur ces décisions, rendues ensuite publiques le même jour.

## Les critères et les objectifs

Cette réorganisation est le fruit d'une réflexion qui s'appuie sur des critères de regroupement, dont le principal est le destinataire de la prestation. Les questions sont, par exemple: quel est le client final, quelle est la nature des métiers, quelles informations les collaborateurs doivent-ils partager, comment se montrer encore plus cohérent dans l'organisation du travail, etc...?

La nouvelle organisation créera des services mieux armés pour relever ces défis fondamentaux que sont l'ensemble des problèmes liés à la population, suisse ou étran-

gère d'une part, et la construction institutionnelle de notre canton d'autre part. Elle facilitera la lisibilité de l'action de l'Etat et réduira nombre des services du DIRE (9 actuellement). Enfin, elle permettra au DIRE de disposer d'une vision globale:

- en matière institutionnelle pour la construction du canton,
- en matière de statut de la population, qu'elle soit suisse ou étrangère.

La mission générale des deux nouveaux services met donc un accent accru sur la vision stratégique, la qualité de la gestion opérationnelle n'étant bien évidemment pas négligée pour autant.

La mise en œuvre de la nouvelle organisation commence par la désignation des chefs des deux nouveaux services. Conformément aux règles établies par le Conseil d'Etat dès le début de l'opération DUPLO, les actuels chefs de service se voient garantir un emploi et leur traitement. La procédure de mise au concours est aujourd'hui ouverte (voir annonces à la page 7).

Une fois les chefs désignés, les deux nouveaux services existeront formellement dès l'entrée en fonction de leurs responsables, ce qui devrait se faire dans le courant du second semestre 1999.

L'organisation interne des deux services sera alors conduite par les chefs de service avec la participation étroite des collaborateurs. Cette réorganisation n'est pas un programme d'économie, elle vise avant tout la qualité. Elle sera échelonnée dans le temps, pour des raisons de logistique, mais aussi pour tenir compte des projets en cours.

# Renforts au Service du personnel

*Le Service du personnel se réorganise et renforce sa direction avec l'arrivée de deux nouveaux cadres. Lettre ouverte de Frédéric Daler pour annoncer ces changements.*

C'est avec un très grand plaisir que j'annonce l'arrivée, au sein de la direction du Service du personnel, de deux nouveaux cadres qui viennent renforcer dès maintenant notre équipe.

Il s'agit de Dominique

Hayoz, directeur jusqu'alors du Centre de formation de l'Etat de Vaud (CEP), et de Philippe Thévenaz, qui a dirigé le secteur Logistique d'une entreprise industrielle et aujourd'hui indépendant. Leur arrivée est liée à une réorganisation du SPEV, laquelle s'articule autour de deux nouveaux secteurs.

## Personnel et Développements

Dans le secteur «Personnel et Développements», Dominique Hayoz aura comme responsabilités principales de superviser les activités Ressources Humaines (BRH, BRP), de développer une structure «Service du personnel» dans les départements et de coordonner des projets tels que Evaluation des fonctions, Tremplin, Apprentis, etc. Son expérience de la formation, ses expertises en conduite de projets alliées à sa connaissance de l'Administration cantonale vaudoise contribueront à implanter «dans



La nouvelle équipe de direction du SPEV. De gauche à droite: Dominique Hayoz, Frédéric Daler (chef de service) et Philippe Thévenaz.

le terrain» une véritable politique de ressources humaines.

## Administration et Supports

Philippe Thévenaz aura, quant à lui, la mission de conduire l'entité «Administration et Supports», qui regroupe les activités suivantes: administration, salaires, assurances, Caisse de pensions, effectifs, informatique, aspects comptables, etc. Ses capacités techniques, son expérience en organisation du travail et sa maîtrise des outils informatiques seront précieuses pour assurer, dans un premier temps, une production de qualité de ce secteur et, dans un second temps, le développer et le moderniser.

Dans un futur proche, j'envisage de compléter l'équipe du SPEV avec l'apport d'un juriste expérimenté, lequel aura également l'importante responsabilité de la révision du Statut du personnel ainsi que

de la loi sur la Caisse de pensions.

Ces nouvelles forces de travail et ce faisceau de compétences croisées permettront au SPEV de fournir dorénavant, de manière toujours plus satisfaisante, les prestations importantes auxquelles chaque

collaborateur a droit.

Cette nouvelle répartition des tâches me donnera également la possibilité d'orienter mes activités vers l'analyse des besoins en ressources humaines, la définition des politiques du personnel, leur cadre légal, le suivi de situations particulièrement complexes et les relations avec un environnement toujours plus exigeant. Très prochainement, l'organisation «affinée» du service, son fonctionnement ainsi que ses objectifs prioritaires vous seront présentés de manière détaillée.

Si l'accent est mis aujourd'hui sur ces nouveaux collègues, auxquels je souhaite bienvenue et plein succès, j'aimerais associer toute l'équipe du SPEV à ce message, équipe dont l'objectif commun est d'être reconnue comme compétente, solidaire et... sympathique!

Frédéric Daler,  
chef du SPEV

## Postes nouveaux

**P**aradoxe. Le Conseil d'Etat préside une Table ronde dont l'un des principaux objectifs est de réduire le déficit du ménage de l'Etat. En même temps, il annonce la création de nouveaux postes, en nombres relativement importants, dans le secteur hospitalier, dans l'enseignement et au Service du personnel. Ces postes sont jugés nécessaires pour faire face à l'accroissement du travail dans les services concernés. Ils ne disparaîtront pas à la fin de l'année, et tous ne pourront pas être compensés par la suppression d'autres postes. Cela se traduira donc par une augmentation des charges salariales au budget de l'an 2000.

**R**ien n'est simple, décidément. Le gouvernement doit arbitrer entre des exigences contradictoires. L'impératif d'économies lui dicte de réduire les dépenses, quitte à alléger certaines prestations ou à augmenter les émoluments à la charge des usagers. Cependant, dans certains secteurs qu'il juge vitaux, il tient à assurer la qualité du service public. Ces secteurs sont désignés par les décisions qui viennent d'être prises: il s'agit notamment des soins aux patients hospitalisés et de la formation des jeunes. Le Conseil d'Etat a admis que, au CHUV, l'augmentation de la charge de travail ne pourrait pas être assumée sans augmentation des effectifs du personnel soignant. Et dans l'instruction publique, bien que les enquêtes sur les conditions de travail des enseignants n'aient pas encore eu lieu, il a consenti à réduire le poids des classes surchargées.

**C**es décisions se sont imposées, en quelque sorte, par l'évidence du «terrain». Elles ne signifient pas que l'effort d'économies et de rationalisation va se relâcher. Elles n'inaugurent pas une nouvelle politique par laquelle l'Etat se remettrait à embaucher partout où un besoin se manifeste. Au contraire: les dépenses supplémentaires auxquelles le gouvernement vient de consentir sont de nature à accroître la pression sur d'autres services où les prestations de l'Etat seront considérées comme moins vitales. Car la réalité des chiffres n'en finit pas d'être impitoyable. Même si le Conseil d'Etat n'est pas encore arrivé au bout de son examen global et exhaustif des missions de l'Etat, nous sommes bel et bien entrés dans l'ère des choix de priorités.

Laurent Rebeaud

# Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise  
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Réf.	Fonction	Description
1548	<b>Responsable RH départemental</b> cl. 27-30	<b>Activité:</b> développe et met en place la fonction RH au niveau du département. Assure la gestion administrative du personnel en collaboration avec les services et organise, planifie et fournit les informations pertinentes pour un pilotage harmonieux des RH. <b>Indispensable:</b> licence universitaire (HEC, droit) avec expérience de 8 ans au moins dans la gestion RH. <b>Spécificité:</b> annonce 24 Heures sur demande au BRH.
1546	<b>Délégué départemental à la communication</b> cl. 27-30 100%	<b>Activité:</b> en tant que responsable de la communication interne et externe du département, vous concevez et mettez en œuvre la politique d'information. Participation au BIC et à la rédaction de <i>La Gazette</i> . <b>Indispensable:</b> formation universitaire avec expérience journalistique ou en relations publiques. Grande aisance rédactionnelle, et, si possible, connaissances de la politique sanitaire et sociale. Allemand et bureautique: un plus !
1534	<b>Ingénieur en télécommunication (spécialiste système B)</b> cl. 26-28 100%	<b>Activité:</b> au sein du CIEV (env. 100 coll.) en collaboration avec une équipe d'une dizaine de personnes et des fournisseurs de solutions télécoms, vous participez au maintien et au développement du réseau cantonal vaudois (RCV) qui relie tous les services de l'Etat, les collectivités publiques et les institutions para-publiques. <b>Indispensable:</b> titre universitaire, diplôme ETS ou d'informaticien de gestion avec environ 5 ans d'expérience. Connaissance des protocoles de communication: ATM, Frame Relay, TCP/IP, IPX et SNA ainsi que des technologies réseaux ethernet et token ring.
1542	<b>Maître d'enseignement prof. A, cl. 24-28</b> <b>Maître d'enseignement prof. B, cl. 23-26</b> 100%	<b>Activité:</b> enseignement des mathématiques et de la physique dans les classes d'apprentis, de maturité professionnelle ou de technicien ET. <b>Indispensable:</b> Titre universitaire en rapport avec les branches à enseigner ou diplôme d'ingénieur ETS avec pratique de 2 ans. Formation pédagogique reconnue par le DFJ. En l'absence de cette formation, possibilité d'être engagé avec obligation de suivre ultérieurement la formation pédagogique en cours d'emploi. <b>Souhaité:</b> expérience industrielle, afin d'orienter l'enseignement vers les applications. <b>Lieu de travail:</b> Yverdon-les-Bains.
1515	<b>Economiste</b> cl. 24-28 100%	<b>Activité:</b> au sein du service des transports: comprend l'analyse des budgets et des comptes de différentes lignes de transport, selon les perspectives de la comptabilité financière et de gestion, ainsi que la planification financière, le développement d'indicateurs de performance et l'étude de propositions d'améliorations. Vous assurez la préparation des contrats annuels de prestations pour les services de transports publics régionaux et d'agglomération sur le territoire vaudois. <b>Indispensable:</b> licencié en sciences économiques ou diplômé ESCEA, vous avez une pratique de 3 ans, resp. 6 ans dès l'obtention de votre titre. Vous possédez une solide formation en comptabilité financière et de gestion, de bonnes connaissances d'allemand parlé et écrit, et vous maîtrisez les outils bureautiques courants. Aptitude à la rédaction et à la négociation
1547	<b>Juriste</b> cl. 24-28 100%	<b>Activité:</b> appui juridique au département, traitement des recours, application de la Lex Friedrich. <b>Indispensable:</b> licence en droit, excellente rédaction, allemand et goût pour le travail en équipe. <b>Spécifique:</b> annonce 24 Heures sur demande au BRH.
1521	<b>Economiste</b> cl. 24-28 100%	<b>Activité:</b> vous renforcez les compétences du Service de la formation professionnelle dans les aspects financiers de la gestion du concordat intercantonal (comptabilité analytique et financière de la Haute école vaudoise). <b>Indispensable:</b> licence en sciences économiques et pratique de 3 ans ou diplôme ESCEA avec expérience de 6 ans. Bonnes connaissances de l'allemand.

**Bureau des ressources humaines**

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23  
**Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h**

1513	<b>Ingénieur C</b> cl. 22-25 100%	<p><b>Activité:</b> gestion, acquisition, mise à jour et conservation des informations géographiques en collaboration avec les agents territoriaux du service et les registres fonciers. Suivi et exécution de la digitalisation des bases de données des propriétés forestières. Gestion des cadastres événementiels, des ouvrages de protection et des cartes de dangers. Gestion des collections de cartes et de vues aériennes.</p> <p><b>Indispensable:</b> diplôme d'ingénieur géomètre en géomatique EPF ou ETS et inscription au REG A ou B ou titre équivalent. Pratique professionnelle dans ce domaine de 3 ans environ.</p>
1538	<b>Assistant social A ou B</b> cl. 17-21 50%	<p><b>Activité:</b> au sein d'une petite équipe dynamique, vous prenez en charge les détenus de la Prison de la Tuilière.</p> <p><b>Indispensable:</b> diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Permis de conduire catégorie B. Nationalité suisse. Casier judiciaire vierge.</p> <p><b>Lieu de travail:</b> Lonay.</p>
1540	<b>Contrôleur d'impôts B</b> cl. 17-19 <b>Contrôleur d'impôts C</b> cl. 14-16, 100%	<p><b>Activité:</b> vous taxez les dossiers de contribuables personnes physiques. Vous appliquez les lois fiscales en vigueur, vous êtes en contact avec les contribuables ou leurs mandataires.</p> <p><b>Indispensable:</b> pratique professionnelle de 3 ans environ en qualité de contrôleur d'impôts C, respectivement D ou CFC de commerce et expérience de 6 à 9 ans environ dans des activités comptables, bancaires ou fiscales, ou brevet fédéral de comptable.</p>
1514	<b>Surveillant A</b> cl. 12-14 100%	<p><b>Activité:</b> contribution au maintien de la sécurité publique en assurant la surveillance et le maintien en détention.</p> <p><b>Indispensable:</b> CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre équivalent avec pratique professionnelle de 3 ans. Esprit d'équipe, sens des responsabilités et connaissances informatiques.</p> <p><b>Lieu de travail:</b> Lonay.</p>
1539	<b>Secrétaire</b> cl. 15-18 <b>Employé d'administration</b> cl. 10-12, 100%	<p><b>Activité:</b> vous assumez diverses tâches administratives: ouverture des enquêtes nominatives, accueil téléphonique et réception du public.</p> <p><b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Sens de l'initiative, précision et aisance dans les contacts.</p> <p><b>Lieu de travail:</b> Morges.</p>
1516	<b>Inspecteur/trice</b> cl. 15-18 100%	<p><b>Activité:</b> chargé d'évaluer, sous l'angle de la sécurité, les aptitudes à la conduite des candidats souhaitant obtenir un permis de conduire. Tout d'abord chargé des voitures légères, le titulaire étendra après formation son activité aux examens des autres catégories.</p> <p><b>Indispensable:</b> CFC jugé utile à l'activité d'une durée de 3 ans min. Permis de moniteur/trice de conduite. Diplôme d'une école de police ou brevet d'enseignant et, dans tous les cas, environ 6 ans de pratique jugée utile à la fonction. Résistance au stress, être titulaire d'un permis de conduire et avoir 35 ans max.</p> <p><b>Spécificité:</b> candidature féminine répondant aux exigences bienvenue.</p>
1517	<b>2 Mécaniciens automobiles expérimentés (Inspecteur B)</b> cl. 15-18 100%	<p><b>Activité:</b> contrôle technique des véhicules en vue de leur admission à la circulation. Responsabilité de l'état de la sécurité d'emploi des véhicules contrôlés et de leur conformité en matière de construction et d'équipements.</p> <p><b>Indispensable:</b> CFC de mécanicien auto ou électricien automobile ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans environ ou maîtrise fédérale de mécanicien ou électricien automobile. Expérience du diagnostic et de la réparation sur diverses marques. Expérience du contact avec la clientèle, aptitude à la communication.</p> <p><b>Avantages:</b> restaurant d'entreprise, proximité des transports publics.</p>
1511	<b>Employé principal d'administration</b> cl. 14-16 100%	<p><b>Activité:</b> dans une équipe administrative d'une dizaine de personnes, vous traitez des dossiers, organisez le secrétariat dans le cadre de la direction du service et vous renseignez un public large lié à l'enseignement.</p> <p><b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans au moins, maîtrise de l'orthographe et des logiciels bureautiques. Ce poste exige des qualités telles que le sens de l'organisation, l'autonomie et une bonne résistance au stress.</p>
1524	<b>Employé principal d'administration</b> cl. 14-16 50%	<p><b>Activité:</b> vous gérez le secrétariat des nouvelles activités de l'Ecole: correspondance, gestion du fichier des adresses, prospection, ainsi que lien avec les enseignants et les intervenants extérieurs.</p> <p><b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce avec pratique de 6 ans, langue maternelle française, très bonnes connaissances orales d'anglais et d'allemand et maîtrise de l'informatique. Autonomie et aisance dans les contacts. Souplesse dans les horaires, parfois heures irrégulières.</p>

1523	<b>Employé principal d'administration</b> cl. 14-16 50%	<b>Activité:</b> vous assumez le secrétariat des études doctorales: réception des candidatures, constitution des dossiers de postulation, suivi des paiements, logistique des soutenances de thèse, organisation des programmes et séminaires, ainsi que tenue à jour de l'information (brochures, plaquettes, Internet). <b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce avec pratique de 6 ans, langue maternelle française, très bonnes connaissances orales et écrites d'anglais et d'allemand et maîtrise de l'informatique. Autonomie et diplomatie. <b>Souhaité:</b> expérience en milieu universitaire.
1543	<b>Employé d'administration</b> cl. 10-12 100%	<b>Activité:</b> au sein d'une équipe jeune et dynamique, assure la réception téléphonique du service. Collabore à la gestion des contrats d'apprentissage (saisie et correspondance). Renseigne le public. <b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec environ 5 ans d'expérience professionnelle. Maîtrise de la bureautique (Word et Excel), sens de l'organisation, précision et discrétion.
1526	<b>Employé d'administration</b> cl. 10-12 100%	<b>Activité:</b> vous assumez les travaux de secrétariat de la section socio-éducative d'un important établissement (rapports, correspondance) et collaborez à d'autres tâches administratives. <b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec 5 ans d'expérience, maîtrise de la bureautique, excellente orthographe. La connaissance de l'allemand serait un avantage. <b>Lieu de travail:</b> Orbe.
1519	<b>Employé d'administration</b> cl. 10-12 <b>Employé de bureau qualifié</b> cl. 8-10, 100%	<b>Activité:</b> au sein d'une équipe de 8 pers., correspondance relative à l'admission des véhicules en provenance des autres cantons et de l'étranger. Contacts téléphoniques et directs au guichet. Applications des lois régissant les immatriculations des véhicules et les prescriptions douanières. <b>Indispensable:</b> CFC de commerce ou de bureau, connaissances des logiciels bureautiques courant. Bonne capacité à rédiger, orthographe sûre. A l'aise avec la clientèle et résistance au stress. <b>Souhaité:</b> connaissance d'allemand, parlé et écrit.
1522	<b>Employé d'administration</b> cl. 10-12 50% (contrat pour une durée d'un an)	<b>Activité:</b> travail varié au sein d'une petite équipe: mise à jour et maintenance de la base de données du service, collaboration à l'exécution de décisions judiciaires et relations avec les divers établissements pénitentiaires. <b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec 5 ans d'expérience, maîtrise de l'informatique, bonne orthographe et grand intérêt pour les questions touchant les domaines pénal, pénitentiaire et psychiatrique.
1536	<b>Employé d'administration</b> cl. 10-12 50% (2 postes)	<b>Activité:</b> au sein d'une petite équipe évoluant dans le domaine social, vous effectuez divers travaux administratifs tels que correspondance, frappe de rapports, accueil et téléphone. <b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, maîtrise du traitement de texte Word. Discrétion, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse. Aptitude à gérer des situations d'urgence et de surcharge.
1512	<b>Employé d'administration</b> cl. 10-12 50%	<b>Activité:</b> le titulaire gère et suit les dossiers en matière de poursuites et faillites du greffe. <b>Indispensable:</b> CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent et maîtrise de l'informatique. Ce poste exige autonomie, organisation et précision. <b>Souhaité:</b> expérience du milieu juridique, plus précisément en matière de poursuites et faillites. <b>Lieu de travail:</b> Moudon.
1525	<b>Concierge C</b> cl. 10-12 100%	<b>Activité:</b> vous assumez la conciergerie d'un bâtiment administratif, de ses dépendances et d'autres locaux d'un important établissement. Vous assurez la préparation des salles de réception, gérez le stock des produits de nettoyage. <b>Indispensable:</b> CFC d'un métier du bâtiment et activité de 2 ans en règle générale, ou activité de 10 ans dont 2 en relation avec les travaux de conciergerie. Sexe masculin, casier judiciaire vierge. <b>Lieu de travail:</b> Orbe.
1535	<b>Ouvrier qualifié</b> cl. 10-12 100%	<b>Activité:</b> travaux de marquage et prémarquage des routes. Confection de signaux et pose de signalisation verticale. <b>Indispensable:</b> CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou CFC de 1an et demi avec pratique de 5 ans environ. Permis de conduire. Aptitude à travailler en équipe et esprit d'initiative. <b>Souhaité:</b> CFC de peintre et expérience du marquage routier. Connaissances en informatique.
1541	<b>Employé de bureau</b> cl. 6-8 100%	<b>Activité:</b> vous êtes chargé au sein d'un petit service de réceptionner, contrôler, enregistrer et payer des factures de séjours en EMS. <b>Indispensable:</b> Formation administrative (diplôme de secrétariat d'une école privée par exemple) ou pratique administrative de 3 ans, aisance et adaptation aux outils informatiques. Autonomie, rapidité et rigueur. <b>Spécificité:</b> durée déterminée jusqu'à fin février 2000.



1544

**Chef du nouveau Service de justice, de l'intérieur et des cultes, DIRE**

100%

Le Conseil d'Etat vient récemment de décider de transformer trois services du Département des institutions et des relations extérieures en deux nouvelles entités, de manière à mieux regrouper les deux pôles principaux de ce département que sont les relations avec la population et celles du canton avec les institutions.

Votre mission consistera dans un premier temps à construire ce nouveau service, destiné à devenir un pôle institutionnel fort, disposant d'une vision globale de la construction du canton: relations avec les communes, préfectures et districts, droits politiques, affaires juridiques, relations avec l'ordre judiciaire, affaires notariales, assistance judiciaire, surveillance des fondations et LPP, relations avec les Eglises.

Vous serez ensuite amené(e) à diriger et animer le service, notamment grâce au système performant de gestion opérationnelle, prévisionnelle et stratégique que vous aurez mis en place.

**Adresse:** M. Claude Ruey, chef du Département des institutions et des relations extérieures, Château cantonal – 1014 Lausanne.

1545

**Chef du nouveau Service de la population, DIRE**

100%

Le Conseil d'Etat vient récemment de décider de transformer trois services du Département des institutions et des relations extérieures en deux nouvelles entités, de manière à mieux regrouper les deux pôles principaux de ce département que sont les relations avec la population et celles du canton avec les institutions.

Votre mission consistera dans un premier temps à construire ce nouveau service, qui sera orienté sur la personne et traitera de l'ensemble de la problématique de la population suisse (naturalisation, passeports, état civil) et étrangère (asile, établissement) résidant dans le canton.

Vous serez ensuite amené(e) à diriger et animer le service, notamment grâce au système performant de gestion opérationnelle, prévisionnelle et stratégique que vous aurez mis en place.

**Adresse:** M. Claude Ruey, chef du Département des institutions et des relations extérieures, Château cantonal – 1014 Lausanne.

**Les décisions de la quinzaine**

- Nouveaux postes au CHUV et au DFJ : voir p. 1
- Réorganisation au sein du DIRE : voir p. 2.

**DSE**

Département de la sécurité et de l'environnement

**Révision de la loi sur la gestion des déchets: la consultation est lancée**

La loi sur la gestion des déchets est dépassée par les expériences réalisées en la matière depuis son adoption en décembre 1989, ainsi que par les modifications du droit fédéral intervenues depuis. Le Conseil d'Etat a approuvé un projet de modification visant trois objectifs principaux:

- l'application du principe «pollueur-payeur» à l'élimination des déchets;
- l'efficacité de la gestion des déchets en précisant la répartition de certaines tâches;
- l'amélioration du suivi des installations d'élimination.

La loi ainsi révisée sera soumise à consultation ces prochains mois.

*Pierre Chausson, chef du Service des eaux, sols et assainissement, 021/316 75 01*

**Une seule commission extraparlamentaire pour les prisons**

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement selon lequel une seule commission extraparlamentaire, au lieu de deux, fonctionnera dorénavant pour toutes les prisons du canton, maisons d'arrêts et de préventive, pénitencier et Tuillière.

*André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021/316 48 00*

**Gravière de Bioley-Orjulaz: limitation**

Suite à une résolution du Grand Conseil en faveur des habitants du quartier de la Repaz, près de la gravière de Bioley-Orjulaz, le Conseil d'Etat imposera un retrait de la limite Est de l'exploitation.

*Pierre Chausson, chef du Service des eaux, sols et assainissement, 021/316 75 01*

**DFIN**

Département des finances

**Diminutions de recettes fiscales liées aux modifications légales depuis 1987**

En réponse à une interpellation du député Gérald Bovay, le Conseil d'Etat a procédé à une estimation des diminutions de recettes fiscales liées aux modifications législatives décidées par le Grand Conseil depuis 1987 (quotient familial, correction de la progression à froid, etc.). L'estimation des effets cumulés des divers abattements fiscaux réalisés sur 11 ans, aboutit à une somme totale de quelque 3,6 milliards de francs, pour des rentrées fiscales effectives de 23,3 milliards.

*Christian Currat, secrétaire général, 021/316 20 02*



**Le nouveau titre de Marianne Brélaz**

Ne l'appellez plus vice-chancelière! **Marianne Brélaz** porte désormais le titre de



PHILIPPE MEYER

secrétaire générale du Grand Conseil. Elle a été élue à ce poste par les députés. Selon la nouvelle loi sur le Grand Conseil, le secrétariat du Législatif n'est plus dirigé par la Chancellerie d'Etat; la secrétaire générale est directement responsable devant le président du Grand Conseil. Ceci pour concrétiser, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, l'indépendance du Grand Conseil vis-à-vis du Conseil d'Etat. Pour Marianne Brélaz, le titre change, et le travail reste.

**Madame la présidente...**

Le Bureau du Grand Conseil 1999-2000 a été élu le lundi 3 mai 1999. Sa composition est la suivante :

Présidente: **Anne-Marie Depoisier**, Renens (photo).



Premier vice-président: André Gasser, Lausanne.

Deuxième vice-président: Pierre Rochat, Clarens/Montreux.

Scrutateurs: Philippe Cornamusaz, Trey; Ursula Däppen, Bogis-Bossey; Jacques Delacrétaç, Pully; Suzanne Sisto-Zoller, Renens.

Scrutateurs suppléants: Roger Randin, Yverdon-les-Bains; Olivier Rapin, Montreux.

Secrétaire générale: Marianne Brélaz.

# Epices et herbes: cherchez la différence

*Qu'est-ce qu'une épice, qu'est-ce qu'une herbe? L'exposition du Jardin botanique de Lausanne nous entraîne dans un parcours didactique et olfactif pour y répondre.*

Les épices ont de tout temps excitée la curiosité et l'envie.

Le paroxysme a été atteint au Moyen Age et à la Renaissance. Les nations, qui jusqu'alors s'opposaient dans des conflits de propriétés et de frontières, se dressèrent l'une contre l'autre pour s'assurer une suprématie mondiale: elles voulaient chacune prendre la part la plus grande du gâteau fabuleux des épices et protéger leurs propres voies d'acheminement. Dès lors, le commerce des épices n'a plus cessé. Il a été à la base du développement extraordinaire de certaines nations.

## Comment étaient-elles utilisées?

Ne les employait-on que dans la cuisine? Ou participaient-elles aussi à la pharmacie domestique?

Autrefois d'un prix très élevé, les épices apparaissaient surtout sur la table des gens fortunés. Est-ce à dire que les pauvres n'avaient que des brouets fades? Utilisaient-ils les herbes aromatiques de leur

entourage pour donner du goût à leur pitance?

Aujourd'hui, les épices ne constituent plus l'objet N° 1 du commerce mondial. Le consommateur n'attend plus ici qu'on les lui livre. Il va lui-même jusque dans les sources de production. Cela signifie-t-il que les épices sont mieux connues?

Sait-on encore l'usage que nos grands-parents faisaient des herbes qu'ils cultivaient ou récoltaient au détour d'un chemin, au milieu d'une prairie?

On sait ce qu'est une épice.

On sait ce qu'est une herbe aromatique.

Mais lorsqu'on essaie de les définir avec précision, les mêmes termes viennent à l'esprit: ingrédients destinés à améliorer le goût d'un mets. Quelle différence y a-t-il alors entre épices et herbes aromatiques? L'épice est-elle exotique, chère, sèche et forte, alors que l'herbe serait indigène, bon marché, fraîche et douce? Des qualificatifs qui tiennent plus d'a priori que de certitudes: on trouvera toujours un exemple contraire.

Autant de questions auxquelles tente de répondre l'exposition *Epices d'ailleurs, herbes d'ici* des Musée et Jardin botaniques cantonaux de Lausanne durant toute la belle saison. Vous pourrez y découvrir peut-être quelques ingrédients singuliers du plaisir de la table!

DG

*Epices d'ailleurs, herbes d'ici*, du 21 mai au 3 octobre 1999, au Jardin botanique de Lausanne, Montriond-place de Milan (bus N° 1, arrêt Beauregard). Ouvert tous les jours de 10h à 18h. Entrée libre.

## Expositions

**Abbatiale de Payerne.** 1933-1999, 66 ans de création. Tapisserie d'Aubusson, perspectives suisses. Jusqu'au 20 septembre (tous les jours 10h-18h; je 21h).

**Bibliothèque municipale, Lausanne.** *Le Panique*, en collaboration avec la Cinéma-thèque suisse et la Galerie Humus. Du 20 mai au 25 juin (lu-ve 12h-21h). Vernissage le 19 mai en présence de Fernando Arrabal.

**Galerie Arts et Lettres, Vevey.** *Zabu Wahlen: oeuvres tissées*. Jusqu'au 6 juin (tous les jours, de 14h à 18h, excepté lundi).

**Galerie Alice Pauli, Lausanne.** *Gravures de Ben Nicholson*. Jusqu'au 19 juin (ma-ve 9h-12h30; 14h-18h30; sam 10h-12h; 14h-17h30).

**Palais de Rumine, Le Rez** (espace d'accueil). *Mix et Remix: travaux intéressants*. Jusqu'au 13 juin (ma-me 11h-18h; je 11h-20h; ve-di 11h-17h).

**Château de Rolle.** *Face au paysage: photographies de Jean Mayerat*. Jusqu'au 24 mai (tous les jours 14h-18h; sa-di + je 13 mai 10h-12h; 14h-17h; je 20 mai 14h-20h; lu 24 mai 14h-17h).

## Musique

**Pianissimo, Lausanne.** *Michel Bastet, piano solo*. Ve 21 et sa 22 mai, 21h30.

**Théâtre'Onze, Lausanne.** *Formule Lou & Touenti Catgut*: Valérie Lou, chant - Blaise Caillet, guitare; Jacques Gumy, guitare. Je 27, ven 28, sa 29 mai. 21h.

**Cathédrale de Lausanne.** *Felix Mendelssohn Bartholdy* par le Choeur J.-S. Bach et l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Sous la direction d'Andreas Farkas. Me 2 juin, 20h30.

## Théâtre- danse

**Arsenic, Lausanne.** *Perdants magnifiques*. Spectacle musical de Marie Perny, Heidi Kipfer, Anne-Marie Delbart et Yvette Théraulaz. Du 26 mai au 6 juin (ma-me-sa 19h; je-ve 20h30; di 17h).

**Vidy, Lausanne.** *Dans le jardin de la grosse dame*. Chorégraphie de Tania de Paola. Du 19 au 30 mai (ma-me-je-sa 20h30; ve 19h; di 18h).

## Conférence

**Site de Cery, salle de spectacles, Prilly.** Journées d'étude du GRAAP: «Patients psychiques en prison». Jeudi 3 et vendredi 4 juin, 8h-18h.



L'ail: l'ingrédient de nos grands-parents, cultivé ou récolté au détour d'un chemin.